

Source : La Presse + 29 novembre 2018

LES PANNEAUX SOLAIRES NE SERAIENT PAS PERTINENTS AU QUÉBEC, DIT L'ONE

MIA RABSON LA PRESSE CANADIENNE

L'installation de panneaux solaires est pertinente pour la plupart des propriétaires en Saskatchewan et en Ontario, mais selon l'Office national de l'énergie (ONE), l'abondance d'hydroélectricité bon marché au Québec et au Manitoba signifie que l'énergie solaire n'a jamais vraiment de logique économique dans ces provinces.

Au Canada, les hivers longs et obscurs font en sorte qu'il est improbable que l'énergie solaire devienne un jour la seule source d'électricité, peu importe la région du pays.

L'ONE a publié hier une étude sur les coûts de l'énergie solaire par rapport aux prix actuels de l'électricité. Il propose un site en ligne sur lequel les Canadiens peuvent indiquer le nom de leur ville et savoir s'ils ont des arguments économiques en faveur de l'énergie solaire pour eux maintenant ou dans l'avenir.

L'étude, qui compte 20 000 collectivités réparties dans chaque province et territoire, a examiné à la fois la capacité de production d'énergie solaire en fonction des heures d'ensoleillement et son coût.

La principale conclusion de l'étude est que peu importe la quantité de lumière solaire, les seuls endroits où installer et utiliser des panneaux solaires coûte déjà moins cher que de payer pour l'électricité des réseaux électriques sont ceux où les tarifs de l'électricité sont déjà très élevés – en Saskatchewan, à l'Île-du-Prince-Édouard et dans la plupart des régions de l'Ontario.

« Le pays ne pourrait pas fonctionner uniquement avec des panneaux solaires », a déclaré l'économiste en chef de l'ONE, Jean-Denis Charlebois.

DEUX FOIS PLUS CHER

Dans les provinces où l'électricité est encore relativement bon marché – principalement le Manitoba et le Québec –, l'ONE affirme que l'énergie solaire peut parfois coûter plus de deux fois plus cher que les sources d'énergie traditionnelles.

En Saskatchewan, par exemple, où les coûts de l'électricité sont parmi les plus élevés au pays, le seuil de rentabilité de l'énergie solaire représente déjà 93 % du coût moyen actuel de l'électricité pour les propriétaires. Mais au Manitoba voisin, où les coûts de

l'électricité sont parmi les plus bas au pays, le prix de l'énergie solaire pour les propriétaires représente 176 % du coût actuel de l'électricité. Au Québec, c'est 223 %.

M. Charlebois ajoute que le coût moyen d'une installation solaire de 5 kilowatts est d'environ 16 000 \$ et que ce prix devrait baisser de 30 % dans les cinq ou dix prochaines années.

Le prix de l'électricité au Manitoba et au Québec est encore si bas que même une fois que le coût de l'énergie solaire aura chuté de manière significative, l'énergie solaire ne devrait pas devenir compétitive.

À long terme, même les propriétaires qui utilisent l'énergie solaire auront besoin d'avoir accès à des réseaux électriques, car le soleil ne brille pas toujours et les batteries ne peuvent stocker que de 4 à 10 heures de courant.